



FRANCE ACTIVE RENFORCE SON PACTE RELANCE LE PRÊT RELEVÉ SOLIDAIRE DE 30 MILLIONS D'EUROS ET UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

Aujourd'hui on fait face, demain on repart ! C'est le mot d'ordre qui anime les équipes de France Active en cette période de crise. Après l'urgence des mesures financières apportées aux 60 000 entreprises en portefeuille pour faire face, il est désormais primordial de **développer les conditions les plus favorables pour préparer la reprise.**

Fidèle à son projet associatif, **France Active renforce son offre pour apporter des solutions en conseil, financement et mise en réseau pour les entrepreneurs les plus engagés** dans l'impact social, territorial et écologique, comme sur la création d'emplois.

C'est toute l'ambition du **Pacte Relance** de France Active qui se trouve aujourd'hui renforcé avec une offre pour surmonter la crise, puis amorcer et réussir la relance. Il se concrétise par la création du **Prêt Relève Solidaire** et par un accompagnement rapproché.

Conçu pour mobiliser l'ensemble des partenaires financiers de l'entrepreneur, le Pacte Relance est renforcé avec l'appui de la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), de Régions de France, du Haut-Commissariat à l'Economie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale, et de partenaires privés privilégiés : BNP Paribas, Fondation de France, Mirova (Groupe BPCE), Maif Vie, le groupe Macif et sa Fondation.

Tous contribuent au développement de ce Pacte, qui vient enrichir la capacité de France Active à accompagner de façon globale les entrepreneurs engagés. C'est une véritable coalition qui se crée aujourd'hui au service d'une économie plus inclusive et plus durable.

Pierre-René Lemas, Président de France Active : « France Active fait face avec les entrepreneurs engagés aux défis économiques que pose la crise du Covid-19. Nous mobilisons nos partenaires, au niveau national comme dans chaque territoire, de même que les actionnaires de nos sociétés de garantie et d'investissement. Les entrepreneurs engagés peuvent compter sur nous. L'urgence, c'est la solidarité. Elle nous concerne tous. »

Pour Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires : « La Banque des Territoires, partenaire historique de France Active, amplifie la 'force de frappe' du Pacte Relance. Pour soutenir les entrepreneurs engagés, elle finance à hauteur de 15 M€ la moitié de la dotation du prêt Relève Solidaire. Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre des mesures exceptionnelles mises en place par la Banque des Territoires pour aider le plus vite possible les territoires et leurs acteurs à faire face à la crise. »

CONTACTS PRESSE

Luc Thabourey – Tél. : 06 85 72 20 91

luct@franceactive.org

Hugo Prunier – Tél. : 06.82.52.68.69

hugop@franceactive.org

The Desk : Constance Legrand – Tél. : 06 79 98 30 92

constance@agencethedesk.com

1. Le Pacte Relance, c'est un accompagnement renforcé

Pour les entrepreneurs les plus engagés, près de 350 conseillers de France Active sont mobilisés pour leur apporter un conseil permettant à la fois de prendre du recul et d'envisager l'avenir sur la base d'une stratégie de relance à court et moyen terme.

Chaque entrepreneur bénéficie d'un appui pour choisir les solutions les plus adaptées à sa situation économique et à sa capacité à poursuivre de façon partielle ou totale son activité. Cet accompagnement se caractérise aussi par la mobilisation d'une **communauté engagée** composée de nombreux partenaires, comme la fédération des entreprises d'insertion et la Confédération générale des Scop.

En résumé, chaque entrepreneur se voit proposer un diagnostic adapté, un appui à la définition de sa feuille de route, des outils de gestion de crise, une évaluation des besoins de financement et un suivi rapproché régulier.

2. Le Pacte Relance, c'est un nouveau prêt : le prêt Relève Solidaire

Le prêt Relève Solidaire est un **prêt sans intérêt** qui peut s'élever **jusqu'à 100 k€** sur une durée de **12 à 18 mois**. Il permet à l'entrepreneur de reconstituer sa trésorerie, combler la perte non couverte par des aides exceptionnelles et de préparer la relance de l'activité. **Doté aujourd'hui de 30 millions, le prêt pourra concerner dans les prochains mois au moins 500 entreprises** à fort impact social et sur l'emploi.

Ce prêt intervient pour conforter la situation financière des entrepreneurs, en assurant le maintien des concours financiers existants, notamment ceux de leurs partenaires financiers, et de les appuyer dans la recherche d'autres financements. Le prêt Relève Solidaire est conçu pour créer un effet levier maximal sur le financement des entrepreneurs les plus engagés.

3. D'autres mesures pour accompagner la reprise

Dès les premiers jours de la crise sanitaire, France Active a gelé les différents encours, pour les prêts à taux 0 (ex prêt Nacre), comme pour les autres financements solidaires (financements aux associations et prêts participatifs).

Pour les garanties d'emprunt bancaire, chaque entrepreneur a bénéficié d'un maintien de l'engagement en garantie dans le cadre d'un rééchelonnement du prêt ou d'un report total ou partiel des échéances de remboursement.

France Active participe par ailleurs au **dispositif Secours ESS** pour les petites structures de l'ESS de 1 à 3 salariés, action initiée par le Haut-Commissaire à l'Economie sociale solidaire et l'Innovation sociale. Ces structures sont particulièrement touchées par les difficultés économiques associées à la crise sanitaire. Cela se traduit par une subvention de 5 000 € leur permettant d'assurer leurs charges salariales des mois de mai et juin.

Dans ce contexte enfin, France Active accélère la mise en place de **l'Appli by France Active, plateforme numérique au service des entrepreneurs accompagnés**. Elle donnera prochainement accès à l'entrepreneur à son dossier comme à de nombreuses ressources utiles à la réussite de son projet.

Toutes ces actions sont amenées à évoluer en fonction des conditions de la reprise. France Active assure un suivi rapproché des entrepreneurs accompagnés, ce qui lui permettra d'agir prochainement avec d'autres acteurs de l'entrepreneuriat et de la finance pour élargir son offre aux entrepreneurs engagés. Les actionnaires de France Active Investissement, en particulier la Banque des Territoires, Mirova du Groupe BPCE et Malakoff Humanis, souhaitent s'associer pleinement à cette dynamique.

CONTACTS PRESSE

Luc Thabourey – Tél. : 06 85 72 20 91

luct@franceactive.org

Hugo Prunier – Tél. : 06.82.52.68.69

hugop@franceactive.org

The Desk : Constance Legrand – Tél. : 06 79 98 30 92

constance@agencethedesk.com

@franceactive

Plus d'information sur : franceactive.org

4. Les partenaires du programme Relance Solidaire

Pour renforcer son pacte Relance, France Active a mobilisé autour du programme Relance Solidaire des partenaires publics et privés pour créer un collectif à même de soutenir les entrepreneurs les plus engagés dans l'impact social, territorial et écologique, comme sur la création d'emplois. Tous ces partenaires sont convaincus de la capacité de France Active à soutenir l'action d'entrepreneurs favorisant une économie plus inclusive et plus durable.

Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Haut-Commissariat à L'Economie social et solidaire et à l'Innovation sociale

Rattaché au Ministère de la Transition écologique et solidaire, le Haut-Commissariat à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale est chargé d'impulser et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de développement de l'ESS, ainsi que de soutenir l'innovation sociale afin de favoriser l'incubation et l'essaimage de projets innovants et performants. Il partage avec France Active un objectif commun : soutenir le développement des entreprises de l'ESS et l'engagement de ses entrepreneurs afin de répondre aux enjeux sociétaux. Afin de faire face à la crise, le HCESSIS s'engage aux côtés de France Active afin que la relance soit porteuse de transformations durables et solidaires.

Fondation de France

Créée il y a 50 ans pour développer la philanthropie en France, la Fondation de France est aujourd'hui le premier réseau de philanthropie en France. Elle soutient chaque année près de 10 000 projets d'intérêt général avec les 888 fondations qu'elle abrite. Elle s'est mobilisée début mars et a lancé l'alliance « Tous unis contre le virus » en partenariat avec l'Institut Pasteur et l'AP-HP. Pour soutenir les associations fortement fragilisées par la crise sanitaire, la Fondation de France réadapte ses programmes d'action sur l'ensemble du territoire, et contribue au programme Relance Solidaire de France Active à hauteur de 5 millions d'euros, avec les Fondations JM Bruneau et Daniel & Nina Carasso qu'elle abrite. Un soutien qui se concrétisera sous la forme de prêts à taux zéro pour accompagner les associations et les aider à redémarrer leur activité essentielle au service de l'intérêt général.

Régions de France

Avec Régions de France, les Régions en tant que cheffes de file du développement économique, se mobilisent en direction des entreprises les plus fragilisées, et notamment, les entreprises sociales et solidaires.

CONTACTS PRESSE

Luc Thabourey – Tél. : 06 85 72 20 91

luct@franceactive.org

Hugo Prunier – Tél. : 06.82.52.68.69

hugop@franceactive.org

The Desk : Constance Legrand – Tél. : 06 79 98 30 92

constance@agencethedesk.com

Mirova

Mirova est une société de gestion, affiliée de Natixis Investment Managers, dédiée à l'investissement durable. Grâce à sa gestion de conviction, l'objectif de Mirova est de combiner recherche de création de valeur sur le long terme et développement durable. Pionniers dans de nombreux domaines de la finance durable, les talents de Mirova ont pour ambition de continuer à innover afin de proposer à leurs clients des solutions à fort impact environnemental et social

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014. Siège social : 59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 - Paris - Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers

MACIF et Fondation MACIF

Co-fondateurs de France Active en 1988, le groupe Macif et sa Fondation ont souhaité soutenir le Programme Relance Solidaire de France Active à hauteur d'1 million d'euros, reconnaissant toute l'importance de l'entrepreneuriat ESS dans la transformation sociale de notre société. En sus de cet apport financier, des élus du groupe Macif et des chargé.e.s de mission Fondation Macif ancrés dans les territoires, suivront localement ces projets à impact social positif pour être à leurs côtés.

Maif Vie

MAIF, dont la raison d'être repose sur l'attention sincère portée à l'autre, mène des mesures de solidarité fortes face à cette crise sanitaire sans précédent. Il était donc primordial pour MAIF de répondre présent à la sollicitation de son partenaire « historique » France Active. « *Aujourd'hui, avec l'engagement de notre filiale assurance vie MAIF VIE, notre mutuelle soutient France Active en apportant une contribution financière exceptionnelle au programme 'Pacte Relance'. Nous sommes fiers de pouvoir accompagner des entrepreneurs engagés dans l'impact social, territorial ou créant de l'emploi, au moment où le plus grand nombre d'entre eux sont fortement fragilisés par la crise.* » Hélène N'Diaye – Directrice Générale Adjointe Assurance de Personnes MAIF et Directrice générale de MAIF VIE

BNP Paribas

Act For Impact by BNP Paribas, le dispositif de BNP Paribas dédié à l'accompagnement des entrepreneurs à impact, est un partenaire privilégié de France Active.

La crise sanitaire actuelle révèle et accentue les fractures sociales. Par sa participation au Programme Relance Solidaire de France Active, BNP Paribas souhaite aider les entrepreneurs sociaux, plus que jamais engagés dans les territoires, à relancer leur activité pour relever les défis sociaux et environnementaux nouveaux.

Face à ces urgences, la coopération de tous les acteurs, publics et privés, est nécessaire pour contribuer à une croissance plus inclusive.

France active, le mouvement des entrepreneurs engagés

France Active permet à chaque entrepreneur de s'investir dans un projet porteur d'impact positif. Créer son activité et s'engager sur son territoire, donner du sens à son projet et transformer la société : c'est le pari des entrepreneurs engagés. Au plus près de leurs besoins, France Active et ses 40 associations territoriales les conseillent sur leur projet de financement et leur donnent accès à un réseau unique d'acteurs économiques et sociaux. Avec ses 3 sociétés financières, France Active garantit et finance chaque année les projets de près de 8 000 entrepreneurs. Le mouvement a mobilisé 367 millions d'euros en 2019 pour plus de 40 000 entreprises en portefeuille. Chaque jour, France Active travaille à développer une économie plus inclusive et plus durable. Les entreprises soutenues par France Active depuis 30 ans créent ou préservent, chaque année, près de 45 000 emplois.

CONTACTS PRESSE

Luc Thabourey – Tél. : 06 85 72 20 91

luct@franceactive.org

Hugo Prunier – Tél : 06.82.52.68.69

hugop@franceactive.org

The Desk : Constance Legrand – Tél : 06 79 98 30 92

constance@agencethedesk.com